

Département

DU LOIRET

Arrondissement
DE MONTARGIS

Canton
DE COURTENAY

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE PERS EN GATINAIS

Séance du jeudi 5 janvier 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au CM : 10

En exercice : 10

Présents : 08

Votants : 09

Date de convocation : 31/12/2022

Date d'affichage : 31/12/2022

L'an deux mille vingt-trois, le cinq janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué le trente et un décembre 2022, en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de monsieur Jean-Luc CHEVALIER, Maire.

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

– M. BOUSSIN Serge

– Mme POITOU Rolande

– Mme LAPEYRE Claire

– Mme MARIE Audrey

– M. TOUZE Laurent

– Mme BOURGEOIS Karine

– M. LÉTHUMIER Mickaël

Etaient absents : – M. GAUVIN Alexandre qui a donné pouvoir à M. CHEVALIER.

– Mme Nadège HAMON sans pouvoir.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Ouverture de la séance à 19h04

- 1 Nomination du secrétaire de séance : Monsieur BOUSSIN Serge.
- 2 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 novembre 2022
Vote : 9 voix Pour 0 abstention 0 voix contre
- 3 Informations du maire

Agenda

- Le 30 novembre, rendez-vous des territoires et comité syndical P.E.T.R., Maire.
- 6 décembre, - réunion commission environnement à Château-Renard, Maire.
 - Conférence des Maires à Château-Renard, Maire.
- 8 décembre, réunion PADD-PLUIH à Château-Renard, Maire.
- 13 décembre, réunion syndicat Betz et Cléry, Maire et Rolande.
- 15 décembre, - conseil communautaire à St Hilaire les Andréisis, Maire.
 - Visite du sénateur Hugues SAURY.
 - Noël des enfants et distribution du colis.
- 16 décembre, Vœux du député à Cepoy, Maire et Audrey.
 - Réunion transport scolaire à Louzouer, Mickaël.
- 3 janvier, réunion avec le député au sujet des éoliennes proches de La Merville, Maire, Serge, Rolande, Claire et Laurent. Le Maire a proposé une rencontre avec les Maires de Griselles et Chevannes. Le député n'est pas favorable à ces installations et relayera nos avis à la Préfète.

Réunions à venir

- 6 janvier, vœux de la 3CBO à St Germain des prés, Maire.
- 7 Janvier, vœux à Rozoy le Vieil, Claire et à Bazoches sur le Betz, Maire.
- 10 janvier, repas des anciens à auberge de l'abbaye à Ferrières, 12 invités + Maire et Alex payants.
- 13 janvier, vœux de la municipalité.
- 27 janvier, première soirée du cinéma dans nos villages.
- 9 février, conseil communautaire à Chuelles et Débat d'Orientation Budgétaire, Maire.
- Samedi 11 février, soirée ciné-concert avec le VOX.

M. le Maire propose la réunion d'une commission spéciale « Environnement-embellissement-travaux » pour traiter des sujets suivants :

- Réfection de l'abri bus.
- Aménagement de l'espace du lavoir, programmer des dates pour le nettoyage du lit mineur de la fontaine au lavoir.
- Pour la mare de La Merville, le Maire propose soit un élargissement de cette commission soit la création d'une commission spéciale qui pourrait se réunir régulièrement pour accompagner les évolutions naturelles de cet espace.

- 4 Dossiers divers

Fissures dans les habitations :

Une information sera effectuée pour que les personnes concernées fassent leur déclaration pour catastrophe naturelle. Les dossiers sont à envoyer pour fin janvier à la Préfecture. Madame POITOU précise que ce sont les assurances qui ont à gérer ces dossiers.

Fibre :

M le Maire relate un entretien téléphonique du mercredi 4 janvier avec M Gambillon en charge de la fibre au département du Loiret. Il a relayé la déception des habitants non desservis et exprimé sa lassitude car nous arriverons à bientôt 1 an de la réunion annonçant que la fibre arrive à Pers-en-Gâtinais lors de la réunion du 22 février 2022 au Bignon-Mirabeau

M Gambillon a une réunion importante sur l'échéancier des travaux mardi prochain et le tiendra informé à l'issue.

Transport scolaire :

Réunion le 16 décembre. Mickaël Léthumier.

Suite à information du Maire, le président de la 3CBO a envoyé une requête au président des transports scolaires pour un souci d'acceptation d'une élève de La Merville devant se rendre au lycée en forêt en BTS.

M le Maire demande que la réfection de l'abri bus de La Merville soit effectuée au plus vite.

Serge Boussin a été chargé le 6 juillet pour coordonner ceci. Il faudra ensuite effectuer le marquage au sol.

Ce dossier a été initié il y a déjà longtemps, il conviendrait donc de le finaliser.

M. Léthumier signale que 6 élèves, dont aucun de Pers, ont été exclus pour désordre dans le car du collège.

Parcelle A 503 :

Le courrier pour l'achat de la parcelle A 503 a été envoyé à la tutrice le 30 novembre.

Malheureusement le décès de la propriétaire le 23 décembre 2022 rend caduque notre démarche et nous devons désormais attendre les suites données à ce dossier avec la succession.

Concernant la gestion du cimetière, le Maire a validé la pose d'une première « cavurne » au cimetière.

Une nouvelle allée sera créée pour accueillir ce nouveau type de sépulture.

M. le Maire demande officiellement à Mme POITOU de gérer ce dossier.

Il souhaite une étude pour étudier les conditions de reprise des espaces occupés par les anciennes tombes et le coût.

La procédure est complexe et sera longue. La première étape sera de répertorier les tombes estimées à l'abandon.

M. Touze souhaite garder le cimetière en l'état et ne rien changer.

M. le Maire évoque une possibilité déjà abordée d'achat du bois dans le prolongement du cimetière car il faut penser à l'avenir. Il souhaite que nous ayons un columbarium et un jardin du souvenir.

Ce dossier devra aussi concerner la révision des prix et durées des concessions.

Parcelle A 200 :

Après de récents échanges avec les riverains, il faudra se décider, avec justesse et en toute connaissance de cause, du devenir de cette parcelle, notamment compte-tenu du fait des limites actuelles connues par rapport au cadastre.

La détermination précise du lieu de pose de la réserve incendie, le bornage de la propriété riveraine et la protection par une clôture de cette réserve d'eau représentent un ensemble de points qui devront être pris en compte pour se décider.

Le Maire rappelle que cette décision sera soumise au vote du conseil municipal.

Bilan des travaux effectués et à venir

Travaux effectués en décembre

- Curage de la mare de La Merville effectué entre le 16 et le 23 décembre. Avec la période pluvieuse les conditions ne furent pas les meilleures mais heureusement notre réactivité pour faire nettoyer les routes ont permis de limiter les désagréments.
- La dernière étape qui se fera début janvier sera le curage des fossés qui vont permettre un apport d'eau important par la buse sous chaussée.

M. Touze s'étonne que les recommandations des spécialistes n'aient pas été respectées. Il trouve que le curage a été très brutal : la zone d'1/4 de la surface, qui devait rester « naturelle, est réduite à 1/20^{ème} et le niveau de l'eau, dû à un creusement excessif est situé un mètre trop bas. M. Touze propose que, pour remonter le niveau, on remplisse la mare avec l'eau que les agriculteurs utilisent pour l'irrigation et demande que l'on étudie cette option. M Boussin verra avec la coopérative des agriculteurs si quelque-chose est possible. Il ajoute que la commande était un curage du côté gauche et que la partie de saules est restée en place comme demandé. Le centre et le côté droit n'a pas ou peu été curé.

Travaux en cours et à venir

- **Huissieries :**

Les 2 portes et la fenêtre ont été posées entre le 2 et le 4 janvier. Le travail est satisfaisant. Après le paiement des factures nous demanderons pour récupérer les montants des subventions attribuées. Le coût réel sera donné lors du prochain conseil. Il reste à refaire de la maçonnerie des appuis de la porte de la salle du conseil. Serge a vu notre auto-entrepreneur ce matin à ce sujet.

- **Elagages des arbres chemin de la Canicherie :**

Demande de volontaires pour élaguer drastiquement les arbres côté carrière pour écarter le risque d'atteinte à la ligne fibre. Mickaël, Laurent et le Maire participeront à ces travaux.

- 5 **Vote pour la mise en zone réservée de la parcelle A 499**

Madame Poitou demande que cette parcelle située entre la parcelle du lavoir et la départementale soit placée en zone réservée pour qu'elle puisse être préemptée en cas de sa mise en vente.

Vote : 9 voix Pour 0 abstention 0 voix contre

- 6 **Travaux 2023 avec subventions**

M le Maire proposent les travaux suivants.

6.1 **Deuxième tranche d'enfouissement des réseaux de la rue de la Sainte Rose.**

Proposition de ces travaux avec prise en charge du conseil départemental, coût 132 000 €.

70 % pour le département soit 92 400 € et le reste à charge de 30 %, 39 600 €, pour la commune.

Vote : 9 voix Pour 0 abstention 0 voix contre

6.2 **Réfection de l'éclairage public en lien avec l'enfouissement des réseaux de la rue de la Sainte Rose.**

Pose de 5 lampadaires type « Montmartre » le long de la rue de la Sainte Rose

et d'une lanterne « 6 000 R » chemin du lavoir. Le budget au plus défavorable est de 18 313 € HT.

M le Maire dit que l'on pourrait « alléger » la facture en retirant des kits « Illumination » à 245 € HT l'unité. Il faudra décider du nombre à conserver.

Ces travaux sont éligibles au volet 3 du département du Loiret, soit possiblement 30 % d'aide.

Il faudra aussi voir avec le nouveau « Fonds vert ».

Vote : 9 voix Pour 0 abstention 0 voix contre

6.3 **Voiries.**

6.3.1 **Réfection de la rue des Chemières au niveau de la place.**

Le contournement de la place par les bus scolaires nécessite maintenant la pose d'un enrobé.

Devis proposé par la société VAUVELLE pour 10 053,70 €.

Ces travaux sont éligibles au titre des « amendes de police » avec une aide de 50 %.

Vote : 9 voix Pour 0 abstention 0 voix contre

6.3.2 **Reprofilage sur 200 m de la rue l'ancienne tuilerie avant la mare de La Merville.**

Les passages des tracteurs lors du curage ont endommagé la partie côté mare.

Nous avons vu avec la société VAUVELLE pour effectuer l'arasement sur 200 m et la pose d'un enrobé à chaud pour renforcer le bord de cette voie. Devis proposé 3 120 € HT. Si les travaux se font en même temps il n'y aura qu'une seule facturation de 490 € pour le déplacement des matériels.

Ces travaux sont éligibles au titre des « amendes de police » avec une aide de 50%.

Vote : 9 voix Pour 0 abstention 0 voix contre

6.1 **Implantation d'une réserve incendie route de la Canicherie.**

Suite à la délibération numéro 35-2022 disant notre intention de poser une réserve dans cette voie.

Une modification sera à apporter car elle ne sera certainement pas sur la parcelle A200 mais sur la A657.

Nous devons décider des travaux à réaliser en 4 points distincts.

1/ **Achat d'une citerne souple de 30 m3.**

La meilleure offre reçue est celle de la société CITERNEO.

Devis pour une citerne de 30 m3 : 1 698,61 € HT / 2 038,34 € TTC avec option « désherbache » incluse.

2/ Terrassement de la plate-forme recevant la citerne.

- Devis de la Société J pour un montant de 27 045,98 € TTC, comprenant la pose d'une prise d'eau. Ensemble des travaux terrassement et prise d'eau. Jugé beaucoup trop cher.
- Devis de la société VAUVELLE pour le terrassement seul qui s'élève à 3 300 € HT / 3 780 € TTC

3/ Pour le remplissage de la citerne 2 solutions sont proposées.

- Devis de la société DECHAMBRE pose d'une prise d'eau pour 903,17 € HT / 1083,80 € TTC.
- Devis de l'entreprise BOBEAU pour un remplissage par citerne, coût 348 € TTC.

4/ Clôture pour la sécurisation du site.

Un devis sera à demander, sans notion de prix à ce jour.

Ces travaux dont le coût total Hors Taxes connu est de 5 288,61 € HT sont éligibles au titre de la « D.E.T.R » de la Préfecture avec une aide maximum de 50 %.

Propositions pour valider l'offre CITERNEO, le terrassement VAUVELLE et remplissage BOBEAU.

Vote : 9 voix Pour 0 abstention 0 voix contre

7 Commission des loisirs

Bilan par Claire Lapeyre.

Il faudra l'aide de volontaires pour l'installation lors des séances de cinéma.

Fourniture fin janvier d'un kit sur la culture japonaise fourni par Loiretek.

Reprise des « rencontre avec des pros ».

Lecture et plats Béninois avec l'association « Ludik'arts ».

Festivités de Pâques, souhaité si possible au lavoir comme l'an dernier par M le Maire.

Fête du printemps, de la rose.

Repas des voisins cet été, concerts, expos de photos.

M le Maire demande la réunion de la commission loisirs pour établir un calendrier de l'année et espère plus d'implication pour démarrer enfin nos activités.

Celle-ci aura lieu le 21 janvier et ces points seront expliqués plus longuement lors de la réunion.

Proposition de la société SOLEUS pour l'obligation de contrôle de nos jeux.

Le forfait pour 1 à 7 jeux pour un seul contrôle est de 276 € TTC.

Avec un contrat pluriannuel le contrôle annuel sera de 198 € TTC.

Agenda loisirs 2023.

- Cinéma dans nos villages, ici le dernier vendredi des mois impairs.
Première séance le 27 février, 31 mars, 26 mai, 29 septembre, 24 novembre.
Rozoy 24 février, 28 Avril, 30 Juin, 27 octobre, 29 décembre.
- Réunion de la commission Loisirs le 21 janvier.
- M le Maire demande qui souhaite s'investir pour refaire une prochaine « gazette ».

8 Questions diverses

En ce qui concerne l'installation de 3 éoliennes à La Merville, à une distance de 750 mètres des habitations, M. TOUZE demande à ce que les communes de Chevannes, Pers en Gâtinais et Griselles donnent de manière publique leur point de vue sur ce chantier.

Celui-ci, comme le futur méthaniseur, impacterait gravement la vie des riverains.

Il est urgent de manifester notre hostilité publique auprès de la préfecture qui va bientôt valider ce projet.

M le Maire précise qu'il a déjà annoncé fin décembre qu'il avait proposé une réunion aux maires de Griselles et de Chevannes et rappelle que les communes situées dans un rayon de 6 km devront prendre une décision sur ce sujet comme expliqué dans la loi 3DS.

Fin de la séance à 21 heures 04

Le secrétaire de séance



Serge BOUSSIN

Le Maire



Jean-Luc CHEVALIER